

Rapport intermédiaire de la concertation post concertation préalable

Run Rail

Aupetit Renée et Delauzières Dominique
désigné.e.s par la Commission nationale
du débat public

Le 9 juin 2021

Bilan post concertation

RUN RAIL – ILE DE LA REUNION

Table des matières

1. RAPPEL DU PROJET	3
2. Les engagements pris à l'issue de la concertation préalable	3
Point sur les 10 engagements pris	4
3. Ce qui s'est passé depuis la fin de la concertation	6

1. RAPPEL DU PROJET

Pour mémoire, le Schéma d'Aménagement Régional approuvé le 22 novembre 2011 par décret n°2011-1609 en Conseil d'État mentionnait un tracé de principe pour la réalisation du Réseau Régional de Transport Guidé (RRTG), repris dans le Schéma Régional des Infrastructures et des Transports (SRIT) approuvé en Assemblée Plénière du Conseil Régional le 17 octobre 2014.

La Région Réunion a décidé de s'engager dans la réalisation du premier tronçon du futur RRTG, transport interurbain, qui fera le tour de l'île. Ce tronçon de 10km, nommé Run Rail, s'étalera sur le boulevard sud de la ville de St Denis et desservira en 10 stations les équipements importants.



Source Dossier du maître d'ouvrage

Il a fait l'objet d'une concertation préalable qui s'est déroulée du 27 Mai au 6 Juillet 2019. Cette concertation s'est inscrite dans un contexte particulier d'une double réalisation de transport en commun sur un même territoire : le projet Run Rail et le projet TAO, tramway urbain, porté par la Cinor. Cette situation est inédite d'une double concertation, l'une après l'autre, avec deux projets de cette ampleur.

La ville de St Denis et la Communauté intercommunale du nord (Cinor) ont émis un avis défavorable au projet de la Région. Elles souhaitent que la desserte urbaine soit favorisée par la mise en œuvre du tramway porté par la Cinor.

2. LES ENGAGEMENTS PRIS A L'ISSUE DE LA CONCERTATION PREALABLE

Le conseil régional a décidé de poursuivre le projet et a validé la concertation préalable par délibération du 15 octobre 2019. Le programme général du Run Rail, sur lequel s'appuiera le Marché Global de Performance, a été validé par délibération du 12 novembre 2019.

Le programme général du RRTG Nord initialement validé le 21 août 2018 a été mis à jour et validé de nouveau le 12 novembre 2019, à la suite des conclusions des études pré-opérationnelles, base du futur Marché Global de Performance et de la concertation préalable qui n'a pas remis en cause l'opportunité du projet.

Dans sa séance du 19 Juin 2020, la commission permanente du Conseil Régional a décidé :

- de valider le transfert de **1 911 720 €** d'autorisations de programme, dédiée au lancement du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage ainsi que diverses autres prestations (acquisition de données, Contrôles, Communication) pour le projet Run Rail, afin de permettre la poursuite des missions correspondantes ;
- de valider la mise en place d'une nouvelle autorisation de programme de **9 614 000 €** TTC permettant le lancement de la consultation du Marché Global de Performance.

Point sur les 10 engagements pris

1 - L'opportunité du projet

Elle a été confirmée lors de la concertation : la Région s'est engagée sur la réalisation d'un tracé de 10km entre Ste Marie et Duparc pour un budget financier inférieur à 300 M€ d'investissements et une mise en service en 2024.

2 - Le développement des transports en commun et du RRTG.

Engagement de réaliser ce premier tronçon du RRTG (études de conception détaillée).

La région a validé un programme d'étude faisabilité/opportunité portant sur la totalité du RRTG.

Elle a également annoncé la conduite, en 2020, d'une concertation avec les usagers situés à l'est et à l'ouest de St Denis et de lancer les études opérationnelles des prolongements du Run Rail. **Cette partie de l'engagement a été réalisée en 2020.**

Des conventions de co-maîtrise d'ouvrage pour le pilotage des études du RRTG ont été envisagées et visent les volets intermodalités, restructuration des réseaux bus et définition des pôles d'échanges. Elles ont été adressées à toutes les intercommunalités et elles ont délibéré favorablement. Elles ont été signées par la Cirest et la Cinor, les autres EPCI ont un accord officieux en participant aux comités de pilotage et comités techniques. Ces instances se tiennent avec toutes les communes et leurs services. Les travaux devraient être restitués à la rentrée 2021.

3 - La poursuite de la concertation et sa mise en œuvre

Cet engagement, d'associer les habitants, les acteurs économiques, sociaux, éducatifs, culturels et environnementaux à chaque étape du projet, est à ce jour sans suite. **Notre recommandation de constituer un comité de suivi du projet, n'a pas été mise en œuvre.** Le site Internet est toujours disponible et mis à jour, mais peu d'éléments nouveaux à signaler. La communication sur les réseaux sociaux n'a pas été visible, de même qu'il n'y a pas eu de publication officielle sur le projet.

La concertation approfondie, dans les points suivants : tranchée couverte, ZA Foucherolles (mur antibruit), et plateforme aéroportuaire, **est à ce jour en standby.**

La démarche contrat d'axe a été poursuivie avec une transmission du document aux partenaires concernés, seul l'aéroport et la DEAL ont signé le contrat.

4 – Le tracé

Il était prévu de développer et d'étudier les ronds-points sur le parcours en les remplaçant par des carrefours en croix, le retraitement des jardins centraux du boulevard sud.

Ces principes techniques devaient être étudiés dans le cadre du programme général, validé en novembre 2019.

5 – Intermodalité et Transports en commun

La Région est compétente en matière d'intermodalité et se doit d'apporter des réponses aux besoins des réunionnais.

La Région a participé à la concertation préalable de la Cinor portant sur le Plan de Développement Urbain (PDU) et le tramway Tao. L'articulation entre les techniciens des deux maîtres d'ouvrage n'a pas pu se faire. La Région a émis un avis très réservé sur le PDU.

6 – Intermodalité – Tous modes de déplacement

L'engagement a été pris dans le cadre de la mise en service du Run Rail de pratiquer les mêmes tarifs que ceux du réseau « car jaune » et d'assurer une inter opérabilité des titres de transport et de coordonner les horaires. **Cet engagement ne pourra être évalué qu'après sa mise en service.**

Il en sera de même pour les parkings relais envisagés, les déposes minutes et les stations de vélos et l'accompagnement la réduction de l'usage de la voiture en encourageant les modes doux, en améliorant la desserte des bus et les moyens de déplacement non polluants (vélo marche à pied, vélo électrique...), en incitant au co-voiturage...

Même si le projet n'est pas lancé à ce jour, la question de l'anticipation pour réduire l'usage de la voiture aurait pu être posée et étudiée ?

7 – Réaliser les 10 stations prévues sur le tracé

Cet engagement est conditionné à la réalisation du projet et aux études qui seront réalisées dans le cadre du marché global de conception.

8 – Les services

Idem engagement 7

9 – Emploi et insertion

Cet engagement sera mis en œuvre dans le cadre des futurs marchés publics. Ces obligations réglementaires seront intégrées dans le marché global.

10 – Environnement

L'engagement a été pris de replanter, 1,5 fois le nombre d'arbres qui pourraient être supprimés, avec des espèces locales.

L'engagement est aussi de favoriser la production d'énergies renouvelables et d'appliquer une démarche Haute Qualité Environnementale (HQE) pour les bâtiments réalisés dans le cadre du projet.

Cet engagement sera engagé lors de la mise en œuvre du projet.

Ce point, sur les engagements pris, montre que la Région a ralenti son effort de mise en œuvre du projet Run Rail au profit d'études sur le projet RRTG dans l'est et l'ouest. On notera également le statut quo sur l'engagement d'associer et d'informer la population sur l'avancement du projet.

3. CE QUI S'EST PASSE DEPUIS LA FIN DE LA CONCERTATION

Comme partout ailleurs, la crise sanitaire, avec le confinement et le travail en distanciel, a impacté l'avancée des études et des projets. Pour autant, ce dossier n'a pas forcément été prioritaire pour les élus de la Région Réunion et il nous semble qu'il fait l'objet d'un pas de côté.

Néanmoins,

- Les garantes post concertation ont été invitées à deux réunions de suivi avec l'équipe technique du projet Run Rail les : 20 novembre 2019, 11 mai 2020
- Des contacts téléphoniques ont pu avoir lieu entre les techniciens et les garantes pour faire le point sur le projet
- L'appel d'offres pour les études de faisabilité et de stratégie de développement du Réseau Routier de Transport Guidé a été lancé en juin 2020 : AMO (études préliminaires du RRTG au-delà du Run Rail de St Leu à St Joseph – de St Benoit à Ste Marie – de St Denis à St Leu)
- Quelques articles de presse ont pu paraître sans annonce de reprise du dossier : le Quotidien annonçait le 27/8/2020 « les tramways dans l'impasse ».

Depuis la fin de la concertation en juillet 2019, en particulier après l'annonce de poursuivre le projet, la rareté des événements et des éléments de communication en direction du public laisse penser que le projet est laissé en attente !

Les prochaines élections régionales seront décisives dans la poursuite de ce projet.



244 boulevard Saint-Germain
75007 Paris - France
T. +33 (0)1 44 49 85 50
contact@debatpublic.fr
www.debatpublic.fr